

D'après un enseignement du Rabbi de Loubavitch

**A**u bout de vingt ans, les prières de Yits'hak et de Rivkah pour avoir un enfant sont exaucées. Devant les difficultés de Rivkah, D.ieu lui annonce : « Deux nations sont en ton giron » et la plus jeune prévaut.

Essav naît le premier, suivi de Yaacov qui le tient par le talon.

Essav devient un « chasseur rusé, un homme des champs » alors que Yaacov est celui qui réside « dans les tentes de l'étude ».

Yaacov préfère Essav et Rivkah est plus proche de Yaacov.

Essav, épuisé et affamé après une partie de chasse, vend son droit d'aînesse à Yaacov en échange d'un plat de lentilles rouges.

A Grar, terre des Philistins, Yits'hak présente Rivkah comme sa sœur de peur d'être tué par quelqu'un qui convoiterait sa beauté. Il cultive la terre et creuse une série de puits. Les deux premiers suscitent des affrontements avec les Philistins mais l'on finit par jouir tranquillement des eaux du troisième.

Essav épouse deux femmes 'Hitites. Yits'hak vieillit et devient aveugle. Il désire alors bénir Essav, avant de

mourir. Profitant de l'absence d'Essav, parti chasser, Rivkah revêt Yaacov des habits de son frère, prépare le plat qu'Essav destinait à Yits'hak et envoie Yaacov le lui offrir. Yaacov reçoit alors les bénédictions de son père pour « la rosée du Ciel et le gras de la terre » ainsi que celle de la domination sur son frère. A son retour, Essav découvre la supercherie et Yits'hak le bénit alors pour pouvoir survivre par son glaive et prendre la suprématie lorsque son jeune frère faiblira.

Yaacov s'enfuit de 'Haran pour échapper à la colère d'Essav et trouver une épouse dans la famille du frère de sa mère, Laban.

Essav épouse une troisième femme, Ma'halat, la fille d'Ichmaël.

### Tenir le talon

La Paracha de cette semaine relate la naissance de Yaacov, un événement marqué par plusieurs aspects singuliers. Tout d'abord, la grossesse de Rivkah, sa mère, fut particulièrement difficile. Elle éprouvait une profonde perplexité face aux mouvements tumultueux des enfants dans son ventre et sollicita une indication

divine pour comprendre cette situation. Il lui fut révélé qu'elle portait des jumeaux destinés à devenir les ancêtres de deux nations vouées à un conflit perpétuel.

Un autre phénomène inhabituel survint : Yaacov naquit en saisissant le talon d'Essav. La Torah explique que c'est ce qui explique son nom : « Yaacov » contient le terme « Ekev », signifiant « talon ».

Pourquoi Yaacov s'agrippa-t-il ainsi au talon d'Essav ? Quelle est la portée symbolique de ce geste qui justifie qu'il figure dans son nom ?

Chaque fois que l'on évoque Yaacov, ce détail est systématiquement rappelé. Il importe donc d'apporter la signification profonde de cet élément et pourquoi il est si crucial que nous nous en souvenions. Rachi semble avoir anticipé ces interrogations et propose une explication midrachique qui, selon lui, demeure conforme au sens littéral du texte : « Il [Yaacov] s'agrippait à lui [Essav] afin de l'empêcher [d'être le premier-né] ».

Rachi poursuit en précisant qu'en réalité, Yaacov a été conçu le premier. Toutefois, il désirait également être celui qui sortirait le premier, ce qui

Suite en page 2

## EDITO

### ACTEURS DU JOUR

**L**es jours du mois de 'Hechvan se sont écoulés avec une noble lenteur. Ils ont eu cette régularité puissante de la quotidienneté. Comme tous les instants de l'année, ils ont une valeur inestimable car, comme cela est dit à propos de nos patriarches, « chaque jour, ils ont fait leur travail ». En d'autres termes, aucune seconde qui passe n'est superflue dans le service de D.ieu, et à plus forte raison un jour ou un mois. Pourtant, cette régularité même a pu nous faire oublier la nécessité de la transcendence ou, si l'on veut, la recherche du Divin au cœur du monde. Voici qu'arrive le mois de Kislev, celui de la lumière, et, à son entrée, le congrès international des délégués du Rabbi. Il a lieu à New York dans la période, chaque année. On pourrait penser que c'est là un de ces rendez-vous rituels dont la récurrence ne peut qu'effacer l'enthousiasme des débuts. Mais, comme pour le mois qui l'accueille, c'est bien là une histoire de lumière. Et cela change tout.

Que ressent-on quand, par un jour de grisaille, les nuages se déchirent et que, du ciel éclatant, jaillit

une lumière qui transforme tout ce qu'elle touche ? C'est plus que de bonheur qu'il s'agit, c'est comme une renaissance et, en même temps, le sentiment d'une inéluctable victoire. Ainsi est le mois de Kislev dès son approche : tout de lumière infinie. Ainsi est le congrès des délégués du Rabbi : la réunion des porteurs de lumière partout dans le monde. Car c'est bien là leur fonction ultime : chasser l'obscurité là où elle se trouve, quelles qu'en soient les formes. Le combat paraît inégal, sans beaucoup de chance de réussite ? Kislev vient nous dire qu'il n'en est rien. Par sa venue, il fait pénétrer la lumière en tous lieux. Et celle-ci a une caractéristique : rien ne peut l'arrêter ni la faire reculer. Elle est la conquérante pacifique de toute la réalité. C'est également ainsi que les délégués du Rabbi accomplissent leur tâche.

C'est de cette façon que le monde change pour le bien. C'est sur cette voie que nous avançons car nous sommes aussi, selon le mot de nos sages, « les acteurs du jour », ceux qui le faisons naître. La victoire de la lumière survient à chaque instant, il nous appartient d'en être les maîtres d'œuvre.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum

5786 / N° 8

(59<sup>ème</sup> année)

CHABBAT  
PARCHAT  
TOLEDOT

SAM. 22 NOV. 2025  
2 KISLEV



BETH LOUBAVITCH  
ÎLE-DE-FRANCE

ÎLE-DE-FRANCE



Horaire d'entrée et sortie de

**CHABBAT TOLEDOT**

vendredi 21 nov.

**ENTRÉE 16h 45 Sortie : 17h 55**

PROVINCE

|                  |              |                    |              |                   |              |
|------------------|--------------|--------------------|--------------|-------------------|--------------|
| <b>Bordeaux</b>  | <b>17.10</b> | <b>Lyon</b>        | <b>16.46</b> | <b>Nice</b>       | <b>16.42</b> |
| <b>Deauville</b> | <b>16.52</b> | <b>Marseille</b>   | <b>16.51</b> | <b>Rouen</b>      | <b>16.48</b> |
| <b>Grenoble</b>  | <b>16.44</b> | <b>Montpellier</b> | <b>16.56</b> | <b>Strasbourg</b> | <b>16.25</b> |
| <b>Lille</b>     | <b>16.36</b> | <b>Nancy</b>       | <b>16.30</b> | <b>Toulouse</b>   | <b>17.06</b> |
|                  |              | <b>Nantes</b>      | <b>17.06</b> |                   |              |

A partir du dimanche 16 nov. | Pose des Téléphones : 6h 55 | Heure limite du Chema : 10h 18 | Roch 'Hodech Kislev : **vendredi 21 nov.**

Articles et contenu réalisés par le Beth Loubavitch | 8, rue Lamartine - 75009 Paris | Tél : 01 45 26 87 60 | Fax : 01 45 26 24 37 | [www.loubavitch.fr](http://www.loubavitch.fr)  
chabad@loubavitch.fr | Association reconnue d'Utilité Publique, habilitée à recevoir les DONS et les LEGS • Directeur : Rav S. AZIMOV

explique qu'il se soit accroché au talon d'Essav.

Dans un autre commentaire, Rachi justifie l'insistance de la Torah sur le fait qu'il tenait le « talon » d'Essav : cela indique que ce seront les descendants de Yaacov qui ôteront le pouvoir aux descendants d'Essav à la fin (talon) de leur domination.

Les propos de Rachi requièrent une clarification supplémentaire. Il reste difficile de comprendre pourquoi Yaacov devait s'agripper au talon d'Essav pour légitimer son droit d'aïnesse. Si Yaacov avait effectivement été conçu en premier, il était alors véritablement l'aîné. Et si cela ne suffisait pas, et que pour être reconnu comme premier-né il fallait émerger avant l'autre, comment le fait de saisir le talon d'Essav modifiait-il la réalité selon laquelle Essav était sorti en premier ?

## Établir le droit d'aïnesse : deux systèmes

Lorsqu'on cherche à déterminer dans quelle mesure un aspect d'un processus revêt une importance prépondérante (droit d'aïnesse) par rapport à d'autres aspects, deux méthodes peuvent être envisagées. La première consiste à identifier l'origine de l'idée, de la personne ou de l'événement ; c'est-à-dire à retracer le processus jusqu'à sa genèse.

Par exemple, lorsqu'il existe deux idées divergentes concernant le comportement qu'une personne devrait adopter et que l'on souhaite déterminer laquelle doit primer, il est raisonnable de privilégier celle qui a émergé en premier dans notre esprit.

Par ailleurs, lorsqu'il s'agit d'attribuer le mérite d'avoir influencé positivement une personne vers une certaine voie, il est cohérent d'accorder ce crédit à celui qui a initialement introduit cette nouvelle orientation plutôt qu'à ceux chargés ultérieurement de son éducation formelle.

Toutefois, une seconde approche confère la primauté non pas à l'initiateur de l'idée mais à celui qui l'a effectivement concrétisée et a permis son passage de l'état potentiel à la réalisation effective.

En résumé, dans tous les domaines de la vie, deux considérations concurrentes peuvent être discernées : doit-on accorder la priorité à la conception d'une idée ou d'un processus, ou bien à la réalisation effective de cette idée fondamentale ?

Après réflexion, il apparaît que ce questionnement constitue le cœur du différend

entre Yaacov et Essav. Yaacov est-il l'aîné parce qu'il a été conçu en premier, ou bien Essav, étant véritablement celui qui est né le premier, détient-il alors la légitimité ?

Il semble invraisemblable, au premier abord, qu'Essav soit fondé à revendiquer son statut d'aîné. En effet, si ce n'était pas le cas et que Yaacov était véritablement l'aîné en raison de sa conception antérieure, pourquoi aurait-il fallu que Yaacov achète le droit d'aïnesse auprès d'Essav, comme cela est relaté dans la Paracha de cette semaine ?

De surcroît, selon la loi juive, lorsqu'il s'agit de jumeaux, l'attribution du titre d'aîné revient toujours à celui qui naît le premier, indépendamment de l'ordre de conception.

## Encadré

Afin de résoudre cette difficulté, il est rapporté que Yaacov saisit le talon d'Essav lors de leur naissance. Ce geste symbolique préfigurait que dans les temps messianiques - désignés comme « les talons du Machia'h » - le pouvoir d'Essav prendrait fin tandis que celui de Yaacov serait dominant. Ainsi, Yaacov s'opposait à la revendication d'Essav concernant le droit d'aïnesse. Bien qu'il soit exact que celui qui naît en premier est considéré comme l'aîné, cela ne s'explique que parce que dans notre monde d'action, seuls les faits observables prévalent. Les idées vont et viennent. Il est d'importance primordiale que nous soyons dirigés par une réalité qui dépasse le stade théorique pour perdurer effectivement dans le monde tangible.

En ce qui concerne Yaacov et Essav, Yaacov ne fut pas seulement le « premier en pensée » et en conception ; il devait également, en définitive, s'approprier et mettre un terme à la domination d'Essav. Yaacov surpasserait toute suprématie temporaire d'Essav fondée sur la réalité immédiate.

Ainsi, bien qu'Essav bénéficie de l'avantage du présent tangible, la revendication de Yaacov au droit d'aïnesse reposait sur le fait que sa réalité encadrait celle d'Essav. A Yaacov revenait donc le commencement et la fin. Cette dualité se reflète dans ses deux noms : Yaacov et Israël. Le nom Yaacov signifie le talon et la fin, tandis qu'Israël contient le terme « Roch », signifiant « tête ». De ce fait, Yaacov domine Essav tant par la tête que par les talons.

Essav conservait néanmoins un avantage. Il existe un troisième élément dans la détermination du statut d'aîné. Dans le

cadre temporel présent, Essav était effectivement le premier-né. La conception présente uniquement un état potentiel. Le déclin futur d'Essav relevait de la Volonté divine et des prophètes, mais il était unanimement reconnu qu'Essav avait vu le jour en premier et détenait légitimement la qualité d'aîné.

Yaacov, en acquérant le droit d'aïnesse par son achat, a également obtenu ce troisième élément. Ainsi, Yaacov devint premier-né selon trois critères : il fut conçu en premier, il suivit de près Essav, symbolisant qu'il surpasserait la puissance d'Essav et obtiendrait la prééminence à la fin des temps, et désormais il possédait aussi le bénéfice temporel dont jouissait encore Essav.

## Machia'h : passé, futur et présent

Lors de la création du monde, Dieu conçut initialement un univers dans lequel Son essence ainsi que la bonté qui en découle imprèneraient toute l'existence. Comme le soulignent nos Sages à propos du début de Béréchit : « Et l'esprit de Dieu planait au-dessus des eaux ». Cette expression fait référence à « l'esprit du Machia'h ». Selon le Talmud (Sanhédrin), « Le monde a été créé pour le Machia'h », ce qui suggère que la pensée originelle de Dieu lors du processus créatif était celle d'un monde messianique. Il envisagea un monde parfait où Yaacov ne serait plus dominé par Essav. Ce dernier reconnaîtrait, respecterait et chérirait la relation privilégiée que Dieu entretenait avec le Peuple juif - leur droit d'aïnesse. Par conséquent, tout mal associé à Essav cesserait et le monde s'alignerait sur son dessein initial conçu par son Créateur. Il apparaît donc clairement que le commencement concerne la perfection messianique tandis que la fin correspond à sa pleine réalisation matérielle. Ce qui fait défaut temporairement est l'état actuel du monde où Yaacov demeure affecté par les défis posés par les différents Essav contemporains.

Notre mission consiste donc aujourd'hui à « racheter le droit d'aïnesse » d'Essav au sens figuré. Cela implique de vivre dès maintenant comme nous imaginons vivre durant l'Ère imminente de la Rédemption. « Nous devons vivre avec Machia'h ». Il ne suffit pas seulement de croire en son arrivée prochaine ni en la Rédemption complète qui adviendra. Le défi actuel est d'établir ce lien entre l'idée originelle conçue par Dieu et le futur monde parfait en adoptant dès maintenant ce mode de vie.

## • DIMANCHE 16 NOVEMBRE - 25 'HECHVAN

**Mitsva positive n° 181** : Il s'agit du commandement nous enjoignant de briser la nuque d'une génisse si nous trouvons un mort dans un champ, dont on ne connaît pas le meurtrier.

**Mitsva négative n° 309** : C'est l'interdiction qui nous a été faite de semer et labourer le bas-fond sauvage où on a brisé la nuque de la génisse.

**Mitsva négative n° 298** : Il nous est interdit de laisser les sources de danger ou des obstacles dans le domaine public et privé, pour éviter qu'ils ne soient la cause d'accidents mortels pour des hommes.

**Mitsva positive n° 184** : Il s'agit du commandement nous incombant d'éloigner toute embûche, tout danger qui pourrait menacer la sécurité de tous les endroits où nous demeurons, c'est-à-dire que nous devons construire une barrière autour des toits, puits, fossés et endroits simi-

lares pour que personne n'y ou n'en tombe.

## • LUNDI 17 NOVEMBRE - 26 'HECHVAN

**Mitsva négative n° 299** : C'est l'interdiction qui nous a été faite d'induire son prochain en erreur par un conseil

**Mitsva positive n° 202** : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de décharger une bête qui succombe sous son fardeau, dans le champ.

**Mitsva positive n° 203** : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'aider un homme à relever une charge sur sa bête ou sur lui-même s'il est seul, après qu'elle ait été déchargée par nos soins ou par quelqu'un d'autre.

**Mitsva négative n° 270** : Il nous est interdit d'abandonner celui qui, en chemin, succombe sous son fardeau. Au contraire, nous devons l'aider en le déchargeant de son fardeau jusqu'à ce qu'il puisse le réinstaller et nous devons soulever avec lui sa charge jusque sur son dos ou sur celui de sa bête.



## A LA FRONTIÈRE SYRO-IRAKIENNE

C'est à la fin de notre mission en Afghanistan que j'ai appris à mettre les Téfilines dans notre abri, entre les patrouilles que nous devons effectuer chaque jour. Nous étions environ cinquante soldats et nous nous protégeons les uns les autres. Nous nous sentions presque invincibles.

Mais quand j'ai été envoyé en Irak, je me suis retrouvé le seul officier des marins, juif américain, entouré de centaines de soldats irakiens dans un coin perdu près de la frontière syrienne. Là, je devais me garder de révéler mon identité.

Je me souviens du sentiment de solitude, d'abandon même que je ressentais, avec le désert tout autour de moi, sachant qu'au bout de ce désert, se trouvait le pays de mes rêves, des rêves de mes ancêtres tout au long des générations, la terre d'Israël, si proche mais si lointaine. J'aurais pu m'y rendre en quelques heures et revenir dans la même journée sans que personne ne s'en aperçoive : je ressentais cela comme une véritable torture, peut-être ce qu'avait ressenti Moïse au bord du Jourdain, quand Dieu ne lui avait pas permis d'entrer en Terre promise...

J'étais responsable de l'entraînement de 1500 soldats irakiens et je devais cacher mon identité vingt quatre heures par jour. Pour les Irakiens, je n'étais qu'un autre Américain, chrétien, blond aux yeux bleus. Mes camarades de régiment comprenaient ma situation et savaient que ma religion devait rester secrète... Je n'avais même pas le droit de mettre le mot « Juif » sur mon badge identitaire. Nous avions deux traducteurs irakiens à notre disposition. Au bout de quelques mois, nous avions tissé des liens de confiance et ils avaient compris que j'étais Juif. Mais je devais continuer à me méfier : on pouvait m'adresser des sourires et, dix minutes plus tard, me faire tomber dans un traquenard.

Mon seul moment de calme, c'était quand je pouvais me reposer dans notre Q.G., mettre mon Talit et mes Téfilines (qui m'avaient été offerts par l'Institut Aleph, de Floride) pour réciter le Chema et la prière du matin. Mes camarades de régiment trouvaient que c'était là un rituel étrange mais ils le respectaient.

J'avais entendu que les officiers juifs ne représentaient que 0,5 % des Forces Armées américaines. Oui, nous n'étions qu'une infime minorité mais notre fierté était inversement proportionnelle à notre nombre.

Je suis né dans une famille peu attachée aux traditions, à Hollywood en Californie. Je n'avais jamais mis les Téfilines : lors d'une visite en Israël avec un groupe de jeunes, j'avais été abordé dans la rue par des 'Hassidim de Lubavitch, à Jérusalem : ils m'avaient proposé de mettre les Téfilines et d'adresser des prières à Dieu. Sceptique, j'avais pourtant accepté tout en me moquant intérieurement de ce rituel, du moins à mes yeux d'adolescent rebelle. Mais ici, en Irak, dans un univers constitué de bombes, d'attentats suicide, de tireurs embusqués et de batailles à chaque coin de rue, je savais que chaque jour pouvait être le dernier. Et je chérissais les Téfilines que j'avais emportés avec moi. C'était mon bouclier invisible. Concrètement, je les mettais le temps de réciter mes prières mais, même après les avoir enlevés, je ressentais la présence de Dieu autour de moi et Sa protection pour un jour supplémentaire. Ou, du moins, cela me donnait le courage d'affronter la mort, si mon heure devait sonner. J'avais toujours eu conscience de la Présence divine mais dans cet environnement stressant, je ressentais encore davantage d'amour pour Lui ainsi que Son amour pour moi.

Depuis, je suis retourné à la maison. J'ai repris une vie presque normale et je me sens évidemment moins en danger : j'ai mis mes Téfilines de côté. Mais avec le temps, je ressentis que le « bouclier de Dieu » que je devrais placer sur ma tête et mon bras – même ici à la maison, dans le tumulte et les tentations de la vie américaine – me protégeraient autant que sur le champ de bataille dans le désert irakien. Peut-être que je ressentais davantage le danger là-bas mais les Téfilines, le Talit et la prière me permettent de me sentir plus complet ici aussi, comme si l'esprit de Dieu était plus proche de moi. Peut-être est-ce la raison pour laquelle j'ai recommencé à mettre les Téfilines, ici aux Etats-Unis...

Etan Anthony

Traduit par Feiga Lubecki

- MARDI 18 NOVEMBRE – 27 'HECHVAN
- MERCREDI 19 NOVEMBRE – 28 'HECHVAN

**Mitsva positive n° 245** : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne la loi de l'achat et de la vente : c'est-à-dire de quelle manière se pratiquent une acquisition et une vente entre les vendeurs et les acheteurs.

- JEUDI 20 NOVEMBRE – 29 'HECHVAN
- VENDREDI 21 NOVEMBRE – 1<sup>er</sup> KISLEV

**Mitsva négative n° 250** : Il nous est interdit de léser notre prochain lors d'une transaction commerciale, qu'il s'agisse d'un achat ou d'une vente.

- SAMEDI 22 NOVEMBRE – 2 KISLEV

**Mitsva négative n° 251** : Il nous est interdit de léser autrui par des paroles, c'est-à-dire d'avoir à l'égard de son prochain des paroles susceptibles de le blesser, de l'humilier et de lui causer une peine irréparable.

ETINCELLES  
DE MACHIA'H

## La voix et les mains

Le texte de la Torah (Gen. 27 : 22) enseigne : « La voix est celle de Yaacov et les mains sont celles d'Essav ». Sachant que Yaacov représente le Peuple juif et que Essav est l'ancêtre de l'empire romain, les Sages donnent à cette phrase un sens plus profond. Quand on entend la « voix de Yaacov », celle de la Torah, disent-ils, alors les « mains d'Essav », sa force matérielle, n'ont aucun pouvoir. Mais, quand la voix de la Torah s'affaiblit, les mains d'Essav peuvent l'emporter. Cette idée se concrétisa à l'époque de la destruction du Temple. C'est ce que dit le prophète Jérémie : « Pourquoi la Terre a-t-elle été perdue ? Car ils ont abandonné Ma Torah ». En notre temps, par l'étude renforcée de la Torah, nous pouvons annuler la cause de l'exil et amener la Délivrance. (D'après *Likoutei Si'hot*, vol. III – *Parachat Toledot*) H.N.



# LA HALAKHA

de la semaine



## QUELQUES COUTUMES DU JOUR DU MARIAGE ?

Le jour où les fiancés s'apprêtent à construire un foyer juif éternel, il convient d'envisager avec sérieux l'importance du moment, d'établir un bilan de sa vie jusqu'à ce jour, de réparer ce qui peut l'être et de prendre de bonnes résolutions quant à l'avenir. Les fiancés prendront le temps de prier pour que la Présence divine réside dans leur foyer et pour que leurs futurs enfants avancent dans le droit chemin de la Torah.

Dans de nombreuses communautés, les fiancés jeûnent depuis le lever du soleil jusqu'après la cérémonie du mariage. En effet, ce jour ressemble à Yom Kippour, quand Dieu accorde le pardon de toutes les fautes commises. Même ceux qui n'ont pas cette coutume évitent de trop manger jusqu'à la 'Houpa et ne boivent certainement pas d'alcool.

A la fin de la prière de Min'ha avant la cérémonie, les fiancés ajoutent silencieusement le Vidouy, l'énoncé des fautes qu'on prononce le jour de Yom Kippour afin d'obtenir le pardon divin.

Durant la journée, les fiancés lisent si possible tout le livre de Tehilim (les Psaumes) et, afin d'obtenir que toutes les portes du Ciel s'ouvrent devant eux durant leur vie ensemble, ils donnent de l'argent à la Tsedaka (charité) - en plus de ce qu'ils donnent habituellement. Les parents, professeurs, amis et connaissances des fiancés augmenteront également les dons à la Tsedaka pour le mérite du nouveau couple.

F.L. (d'après Rav Yossef S. Ginsburgh  
Si'hat Hachavoua N° 1872)



## LEADER CASH

Du choix et des prix bas !

### MAGASINS CASH AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

- Paris 16<sup>e</sup> : 86 rue d'Auteuil – CC Les Belles Feuilles
- Paris 17<sup>e</sup> : 13 rue Brémontier  
40 rue Guersant ➔ **Nouveau** ➔
- Paris 19<sup>e</sup> : 82 rue Petit
- 92300 Levallois : 81 rue Jules Guesde
- 93220 Gagny : 71 Avenue Henri Barbusse
- 94410 S. Maurice : 56 bis Av. du Ml de Lattre de Tassigny
- 13013 Marseille : 13 Bd des Tilleuls (du dimanche au jeudi de 8h à 20h)

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h – Le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat

## ROSETTA

TRATTORIA ITALIENNE

Sous le contrôle du Beth Din de Paris



Halavi

73 Rue de Prony  
75017 Paris  
01.45.74.54.74



Halavi

3 Rue Geoffroy-Marie  
75009 Paris  
01.47.70.00.76



Bassari

98 Rue de Montmartre – 75002 Paris  
01.42.21.38.68

# Orpi

**Orpi Optimum**  
**Rudy HAROSCH**

350 rue des Pyrénées – Paris 20<sup>e</sup>

3 Agences à votre service

Marais – Buttes Chaumont – Jourdain/Belleville

**VENTE · LOCATION · GESTION · VIAGER**  
**LOCAUX COMMERCIAUX**

Estimation offerte sous 48h  
sur tout Paris et proche banlieue

**Tél : 01.42.00.02.02**

**optimum@orpi.com**



**SOLUTION**  
**NUMÉRIQUE**  
**SECURITE**

01 80 91 59 14

INSTALLATION, MAINTENANCE & DÉPANNAGE



Caméra & Vidéo-Surveillance  
Alarme & Télésurveillance  
Contrôle d'accès & Interphonie  
Serrurerie & Portes blindées  
Store, Volet & Rideau métallique

**Nous recrutons des commerciaux**

## Carrosserie Peinture

Mécanique-Pare-brise

**FRANCHISE OFFERTE**  
(voir conditions au garage)

VÉHICULES DE REMPLACEMENT



**Spécialiste de vos retours de leasing**

Agréé réparateur véhicules  
hybride et électrique  
(norme NF C18-550)

**BORNE DE RECHARGE RAPIDE SUR PLACE** 07.62.00.60.99

01.57.42.57.42

**demandez shmouel**  
directauto@orange.fr

43 Chemin des vignes-93000 Bobigny  
www.direct-auto.fr

# ORT

FRANCE

Depuis 1921  
www.ort-france.fr

**7 établissements sous contrat d'association**

Du collège à Bac+5

+ de 40 formations Initial et alternance

contacts : contact.inscription@ort-france.fr • 01 44 17 30 87

Lyon • Marseille • Montreuil • Paris • Strasbourg • Toulouse • Villiers-le-Bel

# MERGUI

PARIS

BIJOUTERIE - JOAILLERIE - ACHAT OR  
27 rue du Labourg Montmartre, 75009 Paris



Ouverture d'une  
DEUXIEME BOUTIQUE  
69 rue Manin, 75019 Paris

@mergui.paris ariemergui.com 06 39 89 26 99



Pharmacie



Quai du Mont Blanc

Fermée Chabbat et jours de fête

Messody Moyal

Pharmacienne responsable

21, quai du Mont Blanc  
1201 Genève - Suisse

Tél : 004 122 731 90 85

Fax : 004 122 732 47 15



**Maintien & Aide**  
**à domicile**

• Personnes âgées • Familles, garde d'enfants  
• Situation d'handicap • Toilette, Ménage, Repassage ...  
Prise en charge agréée APA, CAF, Mutuelles, Assurances

**AGE INTER SERVICES**

3, rue des Boulets - 75011 Paris

01 43 28 80 00

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.